

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5514**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Technico-commercial en produits et services industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Claude Bernard - Lyon 1, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est l'interface centrale entre l'entreprise qui développe un savoir-faire technique à haute valeur ajoutée et le client. Il gère les ventes auprès des clients en s'appuyant sur ses connaissances techniques.

Il a pour mission de concevoir et commercialiser des produits adaptés à la demande précise des entreprises dans un cahier des charges précis. Il doit en outre assurer le suivi de ventes et la remontée des informations auprès de la direction commerciale.

A cette mission principale peuvent s'ajouter des missions connexes comme l'élaboration et la qualification de bases de données clients, l'organisation d'événements commerciaux (salons, foires...), la réalisation d'études de marché...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité au sein d'une direction commerciale ou d'une société d'ingénierie.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- Technico-commercial
- Cadre commercial dans l'industrie
- Responsable marketing dans l'industrie

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Techniques quantitatives de gestion

Environnement économique et juridique

Marketing

Vente

Techniques d'expression et de communication

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem

Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 04/09/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :